Image not found or type unknown

Litige entre moi et la cipav

Par **tellohc**, le **10/07/2012** à **17:04**

Bonjour, j'ai bénéficier de ma retraite en 1998 à 60 ans le 04/11/1998. j'ai 5 caisses de retraite dont la CIPAV. Toutes les caisses de retraire + les complémentaires m'ont mensuellements versées, mes allocations. En 2011 j'ai appris par la cipav que j'aurai dû faire une demande supplémentaire en 2003 pour qu'elle me verse l'allocation complémentaire, alors que cette caisse comme les autres avait reçu en temps voulu (1997) tous les renseignements nécessa

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés